

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

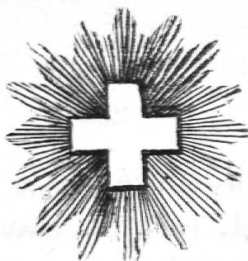
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LV^{me} ANNÉE

N^o 19
Série A



LAUSANNE

10 mai 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'économie des forces au service du progrès scolaire et social.* — *Questions de programme et de méthode : Une épreuve de calcul élémentaire.* — *Divers : Langue internationale.* — *Monsieur l'inspecteur.* — *Société pédagogique vaudoise : Allocations. Mise en garde.*

L'ÉCONOMIE DES FORCES AU SERVICE DU PROGRÈS SCOLAIRE ET SOCIAL

Dans notre article du 12 avril, *Réformes scolaires et questions sociales*, nous croyons avoir démontré que notre système scolaire tout entier souffre d'un défaut de raccordement entre l'école primaire et l'école secondaire d'une part, et entre les divers établissements secondaires d'autre part. Nous avons montré aussi les inconvénients pédagogiques, éducatifs et sociaux d'un début trop hâtif des études classiques, tel que nous l'a légué l'école issue de la Renaissance. Nous insistions enfin sur le devoir qu'a l'école publique d'évoluer avec les nécessités sociales nouvelles et de tenir compte, pour la formation de la personnalité et la culture de l'intelligence, des renseignements nouveaux fournis par la psychologie moderne.

Notre article laissait la porte ouverte à bien des questions que nous n'avons pas la prétention de trancher, mais dont nous voudrions établir les éléments aussi clairement que possible, de façon à permettre à ceux de nos collaborateurs qui en éprouveraient le désir de les reprendre à leur compte en ajoutant leurs remarques aux nôtres. Que ces questions soient actuelles, qu'elles préoccupent les meilleurs esprits et que la nécessité de leur solution soit urgente, nous n'en voulons pour preuve que le passage suivant du

remarquable discours prononcé par le nouveau recteur de l'université de Lausanne, M. le prof. Maurice Lugeon, à l'occasion de la cérémonie de son installation.

J'estime que depuis un certain nombre d'années, on bourre décidément trop la tête de nos jeunes hommes. Ils sont gavés d'une nourriture non inutile, mais si abondante qu'ils n'arrivent plus à l'assimiler. Ils sont bourrés uniformément sans que l'on se soucie de l'indigestion et par conséquent du dégoût. Le principe sur lequel on s'est basé est qu'il faut donner une culture générale aux élèves. Or, je suis convaincu qu'une culture générale n'est accessible qu'à un certain nombre de cerveaux et qu'elle ne s'acquiert que par un travail personnel, que l'on ne peut guider, il est vrai, que par un travail instinctif, pour ainsi dire, chez certains esprits curieux, par la volonté personnelle et non par la contrainte. C'est souvent la constatation d'un vide en soi-même qui, généreusement, nous porte à désirer qu'il n'existe pas chez l'élève. Et l'on oublie que si ce vide existe en soi, c'est que l'on doit s'en prendre à soi-même et se demander franchement si son propre réceptacle cérébral est apte à accumuler une nouvelle matière pour parfaire ses connaissances et posséder une culture générale. Et cependant, déjà là, faudrait-il définir ce qu'est une culture générale. Or, je défie quiconque de la donner, cette définition.

Le système de gavage, aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'universitaire, j'ai bien soin de le dire, ne conduit pas à l'éveil de l'intelligence, il aboutit à fin contraire. C'est du servage intellectuel, d'autant que l'on part du principe que les cerveaux sont uniformément construits. Preuve en est que dans de nombreux établissements d'instruction existe le système de contrôle, que j'estime malfaisant, des notes éliminatoires ou des facteurs qui multiplient l'importance de certaines branches. Un futur Newton sera anéanti s'il fait des fautes de français et un futur Victor Hugo ne sera pas promu s'il n'arrive à la solution d'un problème compliqué à l'excès, dont on demande souvent la solution par une méthode imposée. Et cela sous le prétexte que c'est un indispensable exercice de gymnastique cérébrale.

M. Lugeon met ainsi en lumière, avec toute l'autorité que lui confèrent à la fois ses hautes fonctions et sa qualité de *self made man*, deux défauts qui ne sont pas le fait des seuls établissements secondaires : la surcharge des programmes et leur trop grande rigidité.

On a tout dit sur la surcharge des programmes ; mais au moment d'y remédier on se trouve généralement en présence... de nouvelles exigences et de nouvelles surcharges. C'est ainsi que, dernièrement, M. le professeur Sensine demandait, dans la *Tribune de Lausanne*, l'introduction obligatoire de l'étude de l'italien dans les établissements secondaires romands. Les raisons qu'il avance à l'appui de sa thèse sont excellentes en soi ; mais quelles erreurs

pédagogiques n'a-t-on pas commises au nom de raisons excellentes en elles-mêmes, mais oublieuses de multiples contingences ! Le remède à ce mal, M. Lugeon le suggère : c'est de permettre l'option — déjà en usage du reste pour l'italien et l'anglais, ou le grec et l'anglais, dans les collèges cantonaux vaudois — entre enseignements collatéraux, et de ne pas faire à un élève un grief de son inaptitude dans un genre d'études, si cette inaptitude est rachetée par des aptitudes exceptionnelles dans un autre. L'important, c'est de permettre aux jeunes gens de vouer le meilleur de leur temps et de leur intérêt aux études dans lesquelles ils excellent. Pour cela, deux conditions sont indispensables : il faut que l'école laisse intactes, chez l'enfant, sa joie au travail et sa foi dans son avenir, en lui aidant à cultiver ses aptitudes spéciales, même, s'il le faut, au détriment des branches qui le laissent indifférent ; il faut aussi qu'elle prépare l'éclosion des vocations chez les élèves très nombreux qui n'ont aucune préférence marquée pour un genre déterminé d'activité.

Quand on voudra bien tenir compte de ces nécessités dans l'organisation des études et dans l'appréciation de leurs résultats, on s'apercevra que, si les programmes semblent être surchargés, c'est bien plus en raison de la mauvaise économie des forces qu'en raison de la surabondance des matières à assimiler ; car il n'y a surcharge que pour l'élève inapte et pour la branche dans laquelle il est et restera inapte. Mais le nombre trop grand des élèves réunis dans la même classe, la différence de leur préparation antérieure et souvent aussi le défaut de méthode dans l'enseignement causent une perte énorme de forces dépensées en vain : forces des élèves qui n'ont pas appris à travailler intelligemment et qui sont contraints d'absorber une nourriture partiellement inassimilable pour eux ; et forces des maîtres qui labourent, hersent, sèment, et ne voient lever qu'une maigre moisson. Peut-être le soleil de la joie n'a-t-il pas fait gonfler le grain et mûrir l'épi ? Peut-être le nuage de l'ennui a-t-il constamment répandu son ombre sur le champ ensemené ? Peut-être le souffle glacial de l'ironie a-t-il détruit la plante délicate de la connaissance au moment où elle allait éclore ? Peut-être le vent désordonné d'une humeur capri-

cieuse a-t-il compromis dans son essence le travail du semeur ? Peut-être celui-ci n'a-t-il fait que répéter, en la saison donnée, le geste automatique et traditionnel, sans connaître à fond ni le sol qu'il cultive, ni la plante qu'il prétend y faire lever, ni les lois de sa croissance ? Il aura maudit le ver qui ronge la racine, la sécheresse qui brunit la terre nourricière, sans se préoccuper de détruire les ennemis de son labeur, ni d'arroser le sol desséché.

L'autre jour, j'observais de ma fenêtre deux hommes travaillant à leur jardin ; l'un ne faisait pas un geste à faux : bêche, rateau, cordeau, engrais étaient disposés autour de lui de façon à lui éviter toute perte de temps ; pas de hâte dans le travail, mais pas une seconde perdue ; pas de fatigue inutile, mais pas de pause prolongée au delà du temps strictement indispensable pour la réparation des forces ; pièce à pièce, le terrain était nivelé, les sentiers tracés, les plates-bandes ensemencées, et le soir deux ares de terrain étaient prêts à produire. Le voisin, un amateur peu expérimenté, en usait tout autrement ; à quelques instants de travail fiévreux succédaient de longues haltes consciencieusement utilisées à bourrer une pipe culottée avec amour ; pour aplanir son terrain, il essayait un outil, puis un autre ; telle plate-bande, après avoir coûté beaucoup de temps et de peine, dut être bouleversée parce qu'on avait changé d'idée sur sa destination ou qu'on avait oublié d'acheter la graine nécessaire. Avait-il besoin d'un outil, notre amateur de jardinage ne le trouvait jamais à portée de sa main ; allées et venues inutiles prirent tant d'heures que le soir il s'en allait fourbu, ayant terminé tout au plus trois ou quatre carreaux mal alignés, tandis que son voisin, qui avait abattu cinq fois plus de besogne, semblait encore frais et dispos.

Mes deux jardiniers sont l'image de ce que nous pouvons être à des degrés divers, nous autres enseignants. Il m'a toujours paru que nous souffrions davantage du défaut de méthode dans l'utilisation des forces que de surcharge réelle des programmes. Sans doute, tel manuel est surcomplet ; mais qui nous défend d'y choisir l'essentiel et d'en laisser ce que nous estimons superflu ? Supprimons les efforts inutiles ; concentrons toute notre attention à faire que, dès le début de notre carrière, tous nos gestes et

toutes nos paroles en tant que maîtres aient un but précis, dicté par ce que nous savons des lois de l'intelligence, du raisonnement, de la mémoire ; peu à peu naîtra *la méthode* qui rend tout enseignement fructueux, facile presque, sans que rien, sauf une vague apparence, ne puisse la faire confondre jamais avec la routine inintelligente.

Economie des forces dans l'organisation scolaire par un raccordement rigoureux de bas en haut de l'échelle ; économie des forces dans le programme d'une même école par la concentration de l'enseignement ; économie des forces dans le programme de chaque branche, obtenue en sériant soigneusement les difficultés, et par un appel constant à ce qui est connu pour bâtir ce qui est nouveau ; économie des forces dans la leçon, enfin, pour que l'élève, appelé constamment à l'action, édifie lui-même son savoir et le transforme en pouvoir sous la direction bienveillante du maître ; telle est la condition *sine qua non* de la réforme scolaire que chacun réclame et au sujet de laquelle si peu de gens sont d'accord.

Envisagées à ce point de vue, toutes les activités enseignantes prennent un sens nouveau. Une base sûre naît pour la critique des programmes, des manuels et des leçons.

Vous croyez avoir expliqué clairement à vos élèves tel sujet d'étude nouveau pour eux, et vous dites qu'il *doit* être maintenant connu ; mais s'il ne l'est pas, comment oseriez-vous poursuivre votre chemin sans avoir comblé la lacune constatée ? Peut-être, en dépit de toute votre conscience, avez-vous laissé vos élèves trop passifs, et leur esprit a battu la campagne alors que vous les croyiez suspendus à vos lèvres ? Peut-être n'avez-vous pas observé, dans votre exposé, ces pauses indispensables qui permettent à l'intelligence d'y voir clair et d'assimiler une nourriture trop copieuse ? Peut-être n'avez-vous pas aidé la mémoire par ces procédés qui frappent les sens et mettent tout l'être en action ? Effort perdu, hélas ! à recommencer mieux.

Vous avez corrigé consciencieusement un travail écrit, lui avez assigné une note et avez rendu les cahiers avec le sentiment du devoir accompli. Mais quelle trace laissera votre effort si l'élève n'est invité à son tour à revoir vos corrections et à mettre au net

les parties défectueuses de son travail ? Effort perdu, vous dis-je, qui eût été infiniment plus fructueux si, d'emblée, l'élève avait été invité à rechercher, à signaler, à raisonner, à corriger ses fautes lui-même sous votre direction ; libre à vous de contrôler ensuite comment il s'est acquitté de ce devoir et comment il a comblé les lacunes dont il a fait preuve.

Nous pourrions multiplier les exemples d'efforts perdus. C'est à une tare analogue du travail manuel qu'a remédié Taylor, le régénérateur de l'industrie américaine. Une étude minutieuse du travail de l'ouvrier lui fit constater une multitude d'efforts perdus se traduisant par une diminution proportionnelle du produit du travail. Longuement, patiemment, Taylor étudia comment, pour chaque industrie, on pourrait supprimer les gestes inutiles, même les plus infimes, et économiser ainsi une somme énorme de temps et de forces. L'éducation de centaines de milliers d'ouvriers fut entreprise à ce point de vue et, en quelques années, la production ayant doublé, les salaires purent être fortement augmentés et le nombre des heures de travail réduit.

Le moment est venu du *taylorisme scolaire*. Il faut que cessent les gestes et les paroles inutiles, et que ceux qui se traduisent par une connaissance définitive mise au service de l'action subsistent seuls. Les heures sont trop précieuses pour être perdues en digressions oiseuses, en exercices sans but précis, en interrogations interminables que ne suit aucune sanction, si ce n'est une note sans autre valeur que celle d'un simple contrôle. Tout acte d'enseignement doit avoir sa raison d'être, son but et son résultat.

Commencées dans l'*Educateur* du 12 avril sous les auspices du progrès social, les réflexions que nous a suggérées la conférence de M. Buisson nous ont conduit aujourd'hui à des conclusions purement pédagogiques en apparence. Mais il y a une union étroite entre ces deux points de vue ; une bonne organisation scolaire, permettant à toutes les capacités de s'affirmer, de se développer et de se mettre ensuite au service de la collectivité, ne peut que contribuer à atténuer les différences sociales exagérées et injustifiées entre individus de même valeur.

Il y a plus. Quiconque a foi dans l'influence éducative de l'école ne peut qu'être persuadé d'une chose : c'est que, pour créer des individualités progressistes, c'est-à-dire optimistes, capables et agissantes, il faut éviter à l'enfant le sentiment du temps perdu, de l'ennui, du désordre psychique, du découragement, enfin, qui résulterait d'études mal organisées, de leçons mal ordonnées, de travaux sans but apparent et sans résultats immédiats. Voilà le rôle social de la méthode dans l'enseignement.

On a tout dit, depuis quelques années, sur la nécessité de mettre l'école en contact avec la vie. Les professeurs américains qui nous ont honorés de leur collaboration (*Educateur*, 1918, numéros 38, 42 et 44 ; 1919, numéro 9) ont montré ici même comment leurs compatriotes sont parvenus à établir ce contact. Un moyen que l'on commence à utiliser chez nous pour intéresser l'enfant à la vie publique est le cinématographe scolaire. Il peut être un dérivatif utile et agréable ; il peut créer des sources nouvelles d'intérêt, ébaucher des intuitions, donner quelques connaissances, préparer quelque peu à l'action. Mais il n'est pas l'action, et il offre même le danger de rendre l'esprit paresseux en présence de devoirs pénibles et nécessaires qu'il serait mauvais de lui éviter. La vision directe des choses vaudra toujours mieux que l'image, même animée ; l'activité personnelle sera toujours préférable au spectacle de l'activité des autres. Pendant trop longtemps, les études furent de nature purement spéculative et cérébrale. Il faut réagir contre cette sorte de paresse musculaire qui frappe chez tant d'élèves de nos classes. Ils ont du reste réagi d'eux-mêmes contre elle par les sports, et c'est fort heureux ; mais la bêche du jardinier et le marteau du forgeron ont plus fait pour le bonheur de l'humanité que la raquette du joueur de tennis et le ballon cher à nos amateurs de foot-ball. Qu'à l'école de la bourgeoisie et à celle du peuple — puissent-elles devenir une seule et même école ! — les outils qui servent au travail nourricier soient le symbole de la réconciliation des classes sociales et celui de leur solidarité ! Que nos élèves primaires, nos collégiens et nos gymnasiens aillent voir dans nos ateliers et nos campagnes au prix de quels efforts persévérants ils trouvent à leurs foyers — quand ils les y trouvent,

hélas ! — les choses nécessaires à leur subsistance et à leur agrément ! Que des vocations se révèlent au spectacle de l'activité créatrice ! Que futurs artisans ou futurs docteurs, employés en herbe ou commerçants à venir, aient sur les bancs de l'école la joie de créer quelque chose de leurs mains ; qu'ils apprennent ainsi à honorer le travail sous toutes ses formes ; que dès l'enfance la plus tendre, enfin, chaque être humain ait conscience d'appartenir à une collectivité dont le bonheur est son bonheur et dont le malheur est le sien !

N'est-il pas vrai que l'école d'une démocratie devrait être la première à réaliser de tels souhaits ?

ERNEST BRIOD.

QUESTIONS DE PROGRAMME ET DE MÉTHODE

Une épreuve de calcul élémentaire

Il y a deux ans (1916-1917), M. le prof. Malche, directeur de l'enseignement primaire, à Genève, nous a autorisés à tenter dans 20 classes de première année primaire, de Genève, des expériences comparatives pour juger des résultats obtenus en calcul, d'une part en enseignant par la méthode de Lay (voir *Educateur* 1901, 1914, 1916), d'autre part, en employant la méthode ordinaire. Une première expérience, faite au début de l'année scolaire, devait servir de base de comparaison ; une deuxième, à la fin de l'année scolaire, devait mesurer le chemin parcouru.

La première expérience consistait à exécuter, en deux fois pendant six minutes, autant que possible d'additions et de soustractions écrites, dans les limites des dix premiers nombres ; la deuxième à exécuter, en quatre minutes, autant que possible d'additions et de soustractions de nombres de deux chiffres :

$$\begin{array}{r} 48 \\ + 26 \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} 69 \\ - 17 \\ \hline \end{array}$$

Les deux expériences ont porté sur un total de 38 classes, avec 741 élèves.

Malheureusement une suite de circonstances fâcheuses — dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici — compromirent à tel point le succès des expériences, que notre but initial — la comparaison des méthodes — dut être abandonné.

En revanche, il est ressorti de cette épreuve quelques résultats dignes d'intéresser ceux qui sont dans la pratique de l'enseignement.

a) COMPARAISON DE CLASSE A CLASSE. Les différences sont énormes :

1^o Quant à la *quantité du travail* ; pour le même sexe, le nombre moyen d'opérations effectuées varie du simple au double, parfois au triple et plus, en passant de la classe la plus faible à la plus forte ; ainsi chez les fillettes, lors de la première expérience (que nous désignerons par Exp. I), le nombre moyen d'opé-

rations effectuées en trois minutes et dans des conditions identiques varie de 12 1/2 à 44 !

2° Quant à la *qualité du travail* : dans certaines classes, on fait jusqu'à dix fois plus de fautes que dans d'autres ; dans les additions de nombre de deux chiffres, les fautes varient de 4 à 40 %, suivant les classes.

b) COMPARAISONS ENTRE LES SEXES. Voici les résultats moyens :

1° Quant à la *quantité* :

		<i>Additions.</i>		<i>Soustractions.</i>	
		<i>Garçons.</i>	<i>Filles.</i>	<i>Garçons.</i>	<i>Filles.</i>
Expérience I		29,1	25	25,3	19,9
» II		26,2	13,6	14,8	12,4

Donc les garçons l'emportent toujours sur les fillettes.

2° Quant à la *qualité*. Lorsqu'il s'agit des opérations ne dépassant pas 10, il n'y a presque pas de différence entre garçons et filles ; lors de l'expérience II, les fillettes font beaucoup plus de fautes, surtout dans les additions avec retenues (18 1/2 % contre 8 %).

c) COMPARAISON ENTRE LES ADDITIONS ET LES SOUSTRACCTIONS.

1° Au point de vue de la *quantité* du travail, voici les moyennes d'opérations effectuées, pour les deux sexes réunis :

	<i>Expérience I.</i>	<i>Expérience II.</i>
Additions	26,8	16,6
Soustractions	22,5	13,5

2° Au point de vue de la *qualité*; chez les deux sexes et lors des deux expériences, les fautes sont environ deux fois plus nombreuses dans les soustractions que dans les additions.

d) NATURE DES FAUTES. Quant il s'agit d'opérations ne dépassant pas les dix premiers nombres, la proportion des fautes augmente du tiers lorsqu'il s'agit d'ajouter ou d'ôter zéro à un autre nombre, ou de soustraire un nombre de lui-même ($6 - 6$); dans ce dernier cas le zéro figure dans l'opération comme résultat.

Additions.		% des fautes.	Soustractions.	
Sans zéro.	Avec zéro.		Sans zéro.	Type 6 — 6. Type 7 — 0.
2 sexes 4,1	6,5		10	16,9 12,2

Ces différences, elles aussi, varient beaucoup de classe à classe; elles sont parfois énormes; dans certaines classes, l'apparition du zéro, comme facteur ou comme résultat de l'opération, fait augmenter les fautes du 1 au 6 %, du 3 au 10 % pour les additions; du 3 au 10 %, du 2 au 12 1/2 % pour les soustractions!

Ces fautes dues au zéro tendent à diminuer vers la fin de l'année scolaire.

Quant aux additions avec retenues et aux soustractions avec emprunts, elles renferment, pour les deux sexes réunis, le double de fautes des opérations sans retenues ni emprunts; on pouvait s'y attendre.

Conclusions pédagogiques.

Nous nous bornons aux plus importantes.

a) Les différences énormes, de classe à classe, prouvent qu'il vaudrait la peine, après avoir déterminé la part de composition de la classe, d'étudier les procédés et les méthodes employés par les maîtres obtenant les meilleurs résultats pour en généraliser l'emploi.

b) Au point de vue du *sexe*, quelle est la part de l'aptitude, quelle est celle du programme dans la supériorité des garçons (ceux-ci ont cinq heures d'arithmétique par semaine, les fillettes seulement quatre)? Le fait que dans nombre de classes de filles, prises isolément, les résultats sont meilleurs que dans les classes de garçons parallèles (le cas s'est présenté dix-neuf fois), ce fait soulève la question intéressante du *rapport entre le rendement d'un enseignement et le temps qui y est consacré*.

c) Les résultats inférieurs des *soustractions*, en quantité et en qualité, appellent la sollicitude des maîtres de première année sur l'enseignement de cette opération. Ici aussi, il y aurait lieu d'examiner de près la méthode; il semble que, si les débuts de l'enseignement étaient fondés sur une base intuitive, l'addition et la soustraction — deux faces d'un même problème — devraient être exécutées aussi facilement l'une que l'autre.

d) L'augmentation du nombre de *fautes* dès que le *zéro* intervient fait toucher du doigt — dans certaines classes beaucoup plus que dans d'autres — combien il est important d'attirer l'attention des élèves sur ces cas particuliers de l'addition et de la soustraction; leur apparente simplicité, au point de vue technique, cache une difficulté de raisonnement à laquelle succombent beaucoup d'élèves — et à laquelle les maîtresses elles-mêmes n'échappent pas toujours — plusieurs l'ont avoué lors de la correction des travaux.

e) Nous regrettons de devoir terminer sans pouvoir comparer les *méthodes*, ce qui était le but de cette recherche. Si les conditions d'expérience ont été trop défavorables pour pouvoir attribuer de la valeur à ce fait que les fautes ont été moins nombreuses par la méthode de Lay, du moins, faute d'un résultat expérimental, avons-nous recueilli le témoignage de la plupart de nos collègues qui se sont déclarées très satisfaites d'avoir adopté cette méthode, tout spécialement en ce qui concerne les élèves retardés; or chacun sait que les plus avancés se tirent toujours d'affaire n'importe comment.

Plusieurs de mes collègues estiment, comme moi, que leur travail serait bien facilité si, à l'Ecole enfantine déjà, les bases du calcul étaient établies à l'aide de cette méthode excellente.

A. DESCŒUDRES.

PENSÉES

Il ne faut pas parler de tolérance, car la tolérance est précaire et révocable; il faut parler de liberté, car la liberté est un droit irrévocable et inaliénable.

H. BARTHOU.

Dans les grandes crises, dans les grandes détresses, la chance favorable a été pour celui qui a toujours espéré, et l'on peut mesurer la grandeur des individus et des peuples à la grandeur de leur foi.

A. VINET.

DIVERS

Langue internationale. — Un idiste fervent, M. R. B., nous adresse une critique incisive de l'esperanto et de la parlamento, dans laquelle nous relevons le passage suivant :

« La traduction ido dont s'est servi M. Ferry dans son parallèle (*Educateur*, N° 17) date de 1908, époque à laquelle la langue n'était pas encore fixée. Cette traduction est maintenant inexacte. Les personnes qui désirent connaître la grammaire *définitive* de l'Ido peuvent l'obtenir à la Librairie Nouvelle, Grand-Chêne, Lausanne (fr. 0,40) ».

D'autre part, M. G. Stroele, instituteur à Neuchâtel, un espérantiste convaincu, nous adresse une critique non moins incisive de l'ido et de la parlamento, dans laquelle nous lisons entre autres, à propos du spécimen que nous avons publié :

« Pour les besoins de la cause, ou par manque des caractères nécessaires, on a affublé un médiocre texte esperanto d'une quantité de lettres inutiles qui le défigurent à le rendre méconnaissable et repoussant¹. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?... »

Notre incompetence en ces matières ne nous permet pas de prendre position dans le débat. Les articles que nous avons reçus sur cette question, et ceux que l'on nous annonce, ainsi que la correspondance qu'elle nous a imposée, rempliraient plusieurs numéros de l'*Educateur*. De toute évidence, nous avons eu tort d'entr'ouvrir la porte de notre journal à une question aussi controversée. *Mea culpa* ! On ne nous y reprendra plus !

E. B.

N.B. M. le professeur P. Jomini, un espérantiste de la première heure, nous transmet également une protestation contre le texte en question. « Sous cette forme, nous écrit-il, ce n'est pas de l'esperanto ; c'est du patois espérantiste ! »

A la dernière heure nous recevons encore de la Chaux-de-Fonds trois protestations contre la forme donnée au texte « espérantiste » de notre n° 17 ; l'une émane du groupe espérantiste de cette ville, et les deux autres de Mlles M. Crisinel et L. Rutti, institutrices.

MONSIEUR L'INSPECTEUR

On le voit sur les chemins de campagne, le long des routes boueuses des forêts et par les sentiers montagnards, toujours vêtu d'une grande houppe noire. Il a de gros souliers, à larges clous, une canne à bout ferré et un grand chapeau de feutre. Sa petite serviette de cuir disparaît dans une de ses innombrables poches. Elle contient des rapports d'inspection et des travaux d'élèves qu'il corrige en route, dans son compartiment de seconde classe.

Par n'importe quel temps, il parcourt le pays. Il se lève de grand matin pour prendre le premier train. Il va de village en village et dort dans des auberges de campagne. Il connaît toutes les grandes routes, tous les chemins de traverse et tous les « raccourcis ». Si parfois il gémit contre les intempéries, il sait que l'hiver ne dure pas toute l'année. On le voit aussi, en mai, dans les sentiers fleuris, le long des haies bourdonnantes d'abeilles, humant à pleins poumons le printemps.

¹ Le texte que nous avons publié était rigoureusement conforme au manuscrit. (*Réd.*)

Il y a, sur la colline, un petit village qui se serre autour de son église. Les maisons ont toutes le même toit brun et, au-dessus de la place publique, dépassant les tilleuls, se profile le mince clocher du bâtiment d'école. Les paysans sont dans les champs ; quelques-uns, qui le reconnaissent, lui crient au passage :

— Bonjour, monsieur l'inspecteur !

Flatté, il répond :

— Bonjour ! bonjour !

Il s'arrête parfois ; il parle d'agriculture, se réclame de son origine villageoise et laisse entendre avec malice que, lui aussi, il sait faucher et traire. Et quand il les a quittés, les paysans se disent entre eux :

— Il n'y a pas à dire, ça, au moins, c'est un inspecteur !

* * *

Or, en ce mois de février 19..., monsieur l'inspecteur s'en allait à Biollens. Il descendit à la gare, gravit la pente d'un pas alerte et se dirigea vers la maison d'école. Justement, l'instituteur Pierre Dupré donnait une leçon de composition. Il avait choisi ce sujet : « La fuite de Charles le Téméraire », d'après le tableau de Burnand. Il était là, ce tableau, sous les yeux des élèves groupés, et l'instituteur était parvenu à en faire distinguer les trois parties principales. D'abord le duc, figure hagarde, regard fixe de fantôme emporté par le solide coursier ; puis les hommes de sa suite, fidèles dans la défaite ; et enfin la grande forêt qui assiste impassible à cette fuite désordonnée. Le plan établi, il s'agissait de le développer, de trouver des idées. Et les phrases venaient, les unes après les autres, mal construites d'abord, puis, quand elles étaient allégées de tout ce qui les rendait incorrectes, elles prenaient place au tableau noir.

Soudain, la porte de la classe s'ouvre et monsieur l'inspecteur paraît sur le seuil. D'abord il a heurté légèrement, comme il convient, puis, de sa large main carrée il a pesé sur la poignée de laiton. Comme mû par un ressort puissant, tout le monde se lève ; tout le monde est debout. Les grands garçons font disparaître certains objets — couteaux, roues de montre, billes, etc. — qui n'ont aucun rapport avec la leçon. Les grandes filles déchirent le dernier petit billet qui, sous la table, attendait le moment de passer de main en main. Tous rectifient leur attitude et l'instituteur se demande s'il doit aller au-devant de l'hôte inattendu. Pendant quelques secondes, il y a un silence impressionnant. Un élève ramasse un cahier tombé ; deux pommes roulent sur le plancher.

Cette minute-là, pour rien au monde monsieur l'inspecteur ne voudrait la supprimer. Il en jouit puissamment. Car on a beau porter un chapeau rustique et parler familièrement aux villageois qu'on ne voit qu'une ou deux fois l'an, il y a, malgré tout, en chacun de nous, un petit potentat qui sommeille et qui se plaît à faire trembler, si peu que ce soit, les humbles mortels soumis à son autorité.

Après les salutations d'usage, monsieur l'inspecteur s'installe au pupitre, les élèves rentrent en place et Pierre Dupré continue la leçon. Cependant il ne sait pourquoi il éprouve une certaine peine à rassembler ses idées. Il se sent comme paralysé. Les élèves répondent mal, leurs phrases sont incohérentes ; alors il s'impatiente, il s'énervé. De temps à autre, il risque un regard vers l'inspecteur.

Mais celui-ci est absorbé par la lecture du registre. De son gros crayon bleu, il trace, ici et là, un signe cabalistique. Il vérifie les additions des écoles tenues et non-tenues, fait une remarque parce que l'ordre alphabétique n'est pas scrupuleusement suivi et demande explication sur explication au sujet du programme mensuel. Ne pouvant être à deux places à la fois, Pierre Dupré laisse ses écoliers rédiger leur composition. Et tandis qu'au pupitre on parle à mi-voix, un nez curieux se lève parfois du cahier ou un éclat de rire est étouffé sous la table.

Quand il a consulté le registre-matricule, le registre-inventaire, l'onglet aux circulaires, l'horaire des leçons et deux ou trois cahiers de fréquentation, monsieur l'inspecteur interroge les élèves. Il les questionne. Quand les réponses tardent à venir, Pierre ne peut réprimer un mouvement d'impatience. Le temps passe. Dehors, à travers les fenêtres, on aperçoit les moineaux qui se pourchasent dans le pâle soleil d'hiver.

Son inspection terminée, monsieur l'inspecteur renvoya les élèves. Ceux-ci sortirent, et chaque fois qu'ils passaient le seuil de la porte, les monotones « bonjour m'sieur » tombaient avec la régularité des coups de l'horloge. Pierre ouvrit la fenêtre ; alors l'inspecteur prenant un formulaire officiel y fit quelques inscriptions.

Quand il eut terminé, il dit :

— Eh bien, monsieur Dupré, ça ne va pas trop mal à Biollens. La classe est bien tenue. Il y a différentes choses que nous discuterons plus tard. Aujourd'hui, j'ai peu de temps.

Puis, après un silence :

— Dites-moi, quel traitement recevez-vous ?

— Seize cents francs par an, comme partout ailleurs, je suppose....

— Certaines communes donnent davantage... Et, vous paye-t-on régulièrement ?

— Assez jusqu'à maintenant.

— Assez, assez, ce n'est guère précis. Y a-t-il des retards par hasard ?

— Pas précisément. Quelquefois il faut attendre. C'est naturel, après tout, la commune n'étant pas riche. Ce qui est humiliant, en tout cela, ce n'est pas d'être payé plus ou moins tard, mais bien d'aller plusieurs fois chez le boursier pour ne rien obtenir.

— C'est désagréable, en effet, mais que voulez-vous, les communes sont les communes... Tenez, j'ai connu un collègue à qui l'on devait six mois de traitement. Heureusement qu'il était célibataire, sans quoi je ne sais ce qu'il aurait donné à manger à ses enfants.

L'instituteur reprit :

— C'est un fait que les communes mettent peu de zèle à améliorer la situation matérielle du corps enseignant. Je sais que le Département accorde des subsides. Ne serait-il pas plus simple, pour l'Etat, de prendre à sa charge le paiement, non seulement des augmentations, mais aussi du traitement dû au personnel enseignant ? En tous cas nous y gagnerions en indépendance.

L'inspecteur jouait avec son crayon. Il hésita une minute puis répondit :

— C'est une question délicate, très délicate. Elle demande une longue étude. Vous, vous êtes jeune, et chacun sait que la jeunesse va droit devant elle sans s'occuper des pierres qu'il y a sur sa route. Sans doute vous ne vous représentez pas à quelle opposition le Conseil d'Etat se heurterait s'il demandait cette réforme au Grand Conseil; vous oubliez le nombre de syndics que compte cette assemblée. La question est intéressante en soi, mais il faut y aller prudemment.

Puis, après un silence :

— Dites-moi, faites-vous bon ménage avec votre commission scolaire... Si je vous demande cela, c'est parce qu'on peut avoir des difficultés. Il y a des situations tendues qu'il est bon de faire disparaître; en cela je puis vous être utile à l'occasion.

Pierre aurait voulu ne pas répondre. Puis, réfléchissant que d'autres personnes se chargeraient de renseigner l'inspecteur, il se décida à parler. Il dit ses illusions du début, ses bonnes intentions souvent méconnues et le peu de cas qu'il fallait faire de la commission scolaire. Un président froid, hautain, distant, et un secrétaire tâtillon, vieux professeur retraité qui, sans études et sans diplômes, enseigna le français pendant vingt-cinq ans dans un pensionnat de la Suisse allemande. Ce dernier surtout ne manquait jamais l'occasion de donner des conseils et de proposer, en classe, l'emploi de certaines méthodes surannées. Et enfin il y avait le syndic avec lequel on était en conflit depuis l'incident survenu au mois de novembre.

Il parla encore longtemps. Il était étonné, lui-même, de dire tant de choses. Comme une coupe trop remplie qui brusquement déborde, ainsi ses paroles tombaient pressées et rapides.

— Oui, oui, ajouta l'inspecteur, je vois votre cas. Vous êtes venu ici plein d'illusions; vous avez rêvé d'y faire de grandes choses et pour cela vous avez accepté différentes fonctions qui vous gênent dans votre liberté, et vous causent souvent des déboires.

Puis, se rapprochant :

— Voyez-vous, mon ami, il faut prendre la vie comme elle vient. Vous n'êtes plus à l'Ecole normale, que diable! Au lieu de se décourager, on agit. Certes, je ne demande pas qu'on mette son cœur entre deux feuilles de papier buvard, mais, c'est mon principe, du sentiment pas trop n'en faut! Si, à la moindre déconvenue, vous vous retirez dans votre tour d'ivoire, je ne vous cache pas que vous serez le seul à en souffrir. Vous êtes à Biollens, où les gens ne sont ni meilleurs, ni pires qu'ailleurs. Il faut les prendre comme ils sont. Je conviens que la situation matérielle n'est pas brillante, que le fait de dépendre, en partie du moins, des autorités communales est souvent une entrave. Mais il faut voir plus loin. Attendons. Vous connaissez le mot : « Tout vient à point... » Vous verrez qu'avec le temps vous vous habituerez à votre entourage. Et puis surtout ne brusquez pas votre syndic; c'est un homme à ménager. De la prudence, de la prudence, c'est ce que je recommande toujours aux jeunes!

— Mais, répondit Pierre, ce que vous me dites-là, c'est ce que me répète constamment mon cousin Genthod, le municipal, chez qui je prends pension.

L'inspecteur reprit :

— Eh bien ! respect pour votre cousin. Ce doit être un gaillard qui voit clair. J'irai le trouver une autre fois. Maintenant, il faut que je vous quitte parce que moi je n'ai pas encore fini ma journée.

Déjà il était sur le seuil. En prenant congé il ajouta :

— Rappelez-vous, monsieur Dupré, que le secret pour vivre tranquille dans un village, c'est d'être autant que possible en bons termes avec les autorités. Le reste a moins d'importance.

Là-dessus il descendit l'escalier et disparut.

Pierre rentra chez lui. La demie de cinq heures sonna. Le soleil avait quitté sa chambre. Alors, pensant à ses beaux rêves de débutant, il eut un mélancolique sourire. Assurément, Auguste Genthod et monsieur l'inspecteur avaient raison. Il fallait être prudent, il fallait prendre la vie comme elle était et ne pas trop lui demander. Les réformes, les améliorations, les transformations mettent toujours beaucoup de temps à se réaliser. Et pourtant?...

JEAN DES SAPINS.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Allocations. — A la suite de divers articles sur la situation du corps enseignant vaudois parus dans le *Jeune Radical* et la *Revue*, le Comité S. P. V. a adressé à la Rédaction de la *Revue* la lettre suivante :

Cully, le 1^{er} mai 1919.

Monsieur le Rédacteur,

Vos articles d'hier et de ce jour sur « Le traitement des instituteurs », tout en nous renseignant sur les projets du Conseil d'Etat à notre égard, nous suggèrent les réflexions suivantes :

Que les instituteurs aient toujours été « mesurés et modestes dans leurs revendications », cela est vrai. Ils l'ont même été beaucoup trop. Et leur situation économique défavorable — qu'ils n'auraient jamais dû subir — les a poussés à parfaire leur pauvre traitement de manières fort diverses, non pas toujours au détriment de l'école, mais rarement à son avantage.

Ils ne désirent pour l'avenir aucun privilège, sauf celui de se consacrer toujours mieux à leur tâche, et pour cela d'atteindre à une position matérielle raisonnable.

Un sérieux pas en avant a été fait dans ce sens, et nous ne l'oublions pas ; mais les événements sont quelquefois plus forts que les meilleures volontés : d'où nos demandes d'allocations.

Elles sont très modestes, comme vous avez pu le constater par le dossier que nous vous avons remis, et de beaucoup inférieures à celles qui sont proposées pour d'autres fonctionnaires placés dans de semblables conditions.

C'est pourquoi nous sommes surpris de voir le Conseil d'Etat ne pas les admettre entièrement. Nous comptons sur notre haute autorité législative pour les faire aboutir et, si possible, pour les augmenter.

Un canton qui se voit offrir 65 millions pour 20 qu'il demande est dans une

situation qui lui permet de rendre justice à tous ses fonctionnaires, même aux instituteurs.

Quant à M. Mury, nous n'avons pas l'honneur de le connaître; nous n'avons pas lu l'article que vous citez; mais nous ne saurions faire fi de la sympathie désintéressée de nos concitoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A. ROCHAT, président S. P. V.

La Rédaction de la *Revue* n'ayant pas jugé opportun d'insérer les lignes ci-dessus, le président de la S. P. V. lui a adressé celles qui suivent :

Monsieur F. Bonjour, Rédacteur en chef de la *Revue*, Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

Votre lettre m'est bien parvenue et je vous en remercie. Mais je ne puis vous cacher ma surprise; les deux articles parus dans vos numéros de mercredi et jeudi étaient de nature à créer un courant d'idées hostile à nos revendications. Et il était non seulement de mon devoir, mais aussi de mon droit d'y répondre.

Je le faisais du reste sans acrimonie et en termes modérés.

D'autre part, vous nous donnez à entendre qu'une intervention de M. M. serait nuisible à notre cause, et je vous signalais que je ne connais ni lui ni ses articles. En ne publiant pas ma lettre, vous laissez s'accréditer l'opinion que nous l'avons chargé de notre défense, et c'est vraiment regrettable.

Enfin, je devrai faire part de votre décision à mes collègues qui en éprouveront, pour le moins, un vif chagrin. Si la presse dont nous sommes en très grande majorité les abonnés et dont nous partageons les idées générales nous ferme ses colonnes, comment voulez-vous que nous ne cherchions pas ailleurs la possibilité de défendre nos droits ?

Je n'ai personnellement aucun goût pour les luttes de classes ou pour les décisions extrêmes; mais je constate, en le regrettant, que de semblables procédés sont certainement faits pour nous y pousser.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. ROCHAT, p. S. P. V.

(Communiqué S. P. V.)

Mise en garde. — Le poste d'instituteur à Fontanezier étant actuellement au concours, le Comité S. P. V. a le devoir d'attirer l'attention des postulants éventuels sur les conditions hygiéniques scandaleuses de la maison d'école de cette commune. La salle d'école est aussi vieille, si ce n'est plus vieille, que celle qu'on a vue jadis, à titre d'antiquité, à l'Exposition de Vevey. Le logement comprend une petite chambre, un cabinet qui est presque une cave, et une cuisine où l'eau entre chaque fois qu'il pleut. Il faut descendre deux marches d'escalier pour y parvenir. Pas de salle d'ouvrages : la maîtresse de couture, femme de l'instituteur, donnait les leçons dans sa chambre particulière. Des cas de tuberculose se sont produits dans la famille de l'instituteur. Notre devoir est d'engager tout maître soucieux de sa santé à s'abstenir d'offrir ses services à une commune oublieuse à ce point de ses devoirs.

Comité S. P. V.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ

Photographe
Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique
dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — " Ascenseur.



Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**,

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

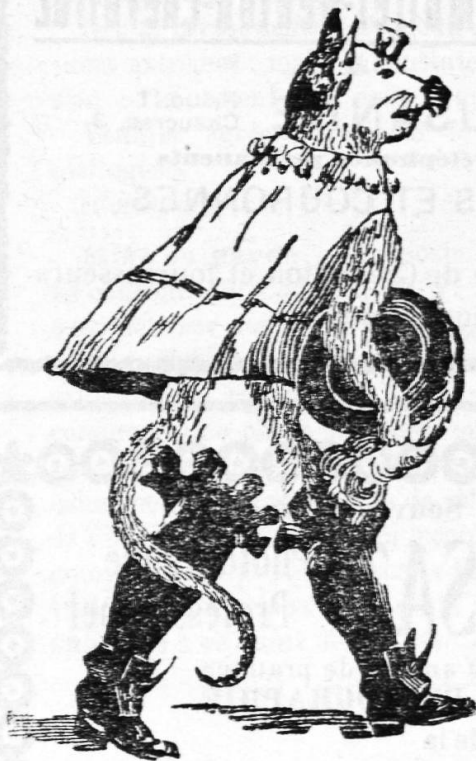
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.



Nous offrons
pendant qu'il y a du stock :

Soulier fort Derby nos 40 à 46	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau	34.50
Bottines pour dames depuis	26.50
Richelieu pour dames depuis	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29	16.75
nos 30 à 36	18.75

Envoi contre remboursement
Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 ⁰/₀

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE
de**

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

A L'OCCASION DE LA PAIX ET POUR LE 1^{er} AOÛT

CHŒURS PATRIOTIQUES

Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

679.	Amiel, A.	Roulez, tambours	35 cent.
1419.	Barblan, O.	Hymne à la patrie	35 »
1428.	—	Salut helvétique	35 »
2826.	Bratschi, P.	O sol natal	40 »
2314.	Carey, A.	Chant national suisse	40 »
3227.	Cattabeni, F.	Premier août	50 »
191.	Colo-Bonnet	Pour la patrie	50 »
1300.	Degerine, E.	Marche nationale helvétique	40 »
1536.	Denéréaz, C.-C.	Vive la liberté	35 »
2602.	Doret, G.	Chant des Suisses	35 »
2595.	—	Prière du Rutli	40 »
447.	Gerber, H.	A mon pays	35 »
706.	Giroud, H.	Restons unis	50 »
1389.	—	Un pour tous, tous pour un	35 »
464.	Grast, F.	A la patrie	40 »
402.	Juillard, E.	Chant patriotique	35 »
403.	Kælla, G.-A.	A la patrie	35 »
392.	Lauber, E.	Le coin natal	40 »
391.	—	La terre helvétique	35 »
430.	Meister, C.-O.	Pour la liberté	40 »
2851.	Mendelssohn, F.	Liberté	40 »
353.	Metzger, E.	Hymne suisse	50 »
354.	—	Le pays natal	40 »
2852.	—	Hymne au drapeau	40 »
3289.	—	La patrie est immortelle	40 »
3290.	—	Chants du pays	40 »
2854.	Moratin, R.	La croix fédérale	40 »
1836.	Neuenschwander, S.	Le serment du Grütli	35 »
492.	North, C.	A la patrie	35 »
499.	—	Le cantique de la Suisse	35 »
495.	—	Prière pour la patrie	35 »
574.	—	Un pour tous, tous pour un	40 »
2181.	—	Amour du pays	35 »
224.	Perck, B. van	Alpes et liberté	50 »
223.	—	Liberté	40 »
2019.	Pilet, W.	La sainte alliance des peuples	35 »
2043.	Plumhof, H.	Salut helvétique	35 »
882.	—	Salut à la patrie	40 »
1188.	Senger, Hugo de.	Hymne à la patrie	35 »
2461.	Wissmann, R.	La marche du drapeau	40 »
2873.	Zwissig, A.	Hymne national suisse (Cuendet)	35 »
2314.	—	Hymne national suisse (Chatelanat)	40 »

Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

2854.	a Baumgartner, W.	A mon pays	35 cent.
	b Kreutzer, C.	Le drapeau	35 »
2775.	Chappuis, L.	Patrie, à toi mes amours	40 »
2779.	Dauphin, L.	Les cloches du 1 ^{er} août	60 »
2597.	Doret, G.	Chant des Suisses	30 »
2687.	Hegar, F.	Patrie	35 »
45.	Kling, H.	Hymne helvétique	40 »
46.	—	Hymne patriotique	40 »
1180.	Lauber, E.	La terre helvétique	35 »
376.	Pantillon, G.	Chant patriotique et religieux	50 »
3151.	Romieux, Ch.	Hymne	40 »
3175.	—	A l'Helvétie	35 »
2816.	Zwissig, A.	Hymne national suisse (Cuendet)	40 »
2817.	—	Hymne national suisse (Chatelanat)	40 »

FOETISCH FRÈRES, Editeurs à Lausanne, Neuchâtel et Vevey.
S. A.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 20



LAUSANNE, 17 mai 1919.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
»	» Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
»	» » » » » réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUË (Mme) et GOUË, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 3.75
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 3.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTRICES : Begnins. fr. 1700, logement, jardin et plantage; 23 mai. — **L'Abbaye**, *maîtresse de l'école semi-enfantine*, fr. 1100, logement et jardin; 23 mai. — **Château-d'Oex**, fr. 1700, indemnité de fr. 400 pour logement et jardin; 23 mai. — **Penthaz**, *maîtresse de l'école semi-enfantine*, fr. 1100, logement et jardin, 5 st. de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 23 mai.

Nominations.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Epplé, Georges, à **Penthaz**; Ducraux, Ernest, à **Corcelles s/Concise**; Maillefer David, à **Vallorbe**; Michot, Henri, à **Burtigny**.

INSTITUTRICES : Mlles Cavillier Berthe, à **Yvonand**; Ruffy Berthe, *maîtresse d'enseignement ménager*, à **Romainmôtier**; Payot, Violette, *maîtresse d'école enfantine*, à **Yvonand**; Schwar Laure, *maîtresse d'école enfantine*, à **Vallorbe**.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée générale

Samedi 24 mai 1919, à 2 h. 1/4, au Palais de Rumine (salle Tissot).

A L'ORDRE DU JOUR :

Le contrôle de l'enseignement religieux à l'école primaire,
(Rapporteurs : MM. Amiet, pasteur, et Ch. Gaillard, instituteur.)

Invitation cordiale à tous les éducateurs.

Le Comité.

Calcul élémentaire.

Instituteurs et Institutrices des classes élémentaires de l'Ecole primaire, demandez à vos Commissions d'école de vous acheter le **Memo-Calcul**, nouveau moyen d'enseignement imaginé par Mlle Lina Wild, directrice d'école enfantine. Le **Memo-Calcul** fixe d'une manière intuitive et attrayante la connaissance des 20 premiers nombres dans l'esprit des enfants et leur facilite la perception de la dizaine. Approuvé et recommandé par les autorités scolaires de plusieurs cantons, le **Memo-Calcul** est un tableau mural imprimé en couleurs vives sur fond noir. Il est tout à la fois un ornement pour la salle d'école et un précieux auxiliaire pour le maître.

En vente chez l'éditeur, Walther Debrot, Saint-Imier. Prix : fr. 18.

50

planches de champignons comestibles tirées en noir et réunies dans une brochure portative, avec texte descriptif très détaillé, comprenant : époques et lieux de récolte, dimensions, nuances, texture, chair, consistance fibreuse, etc., et jusqu'à la manière de les apprêter en cuisine. Prix fr. 1.80 et port.

S. HENCHOZ, Chauderon 14
Lausanne.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître :

DERNIER VOLUME DE :

HISTOIRE DE LA Confédération Suisse

PAR

JOHANNÈS DIERAUER

*Traduction de l'allemand, par AUG. REYMOND
revue par l'auteur.*

A l'heure où les problèmes historiques passionnent tous les esprits cultivés, on doit signaler l'achèvement de cette histoire monumentale, vraiment digne de notre pays. Elle est destinée au grand public, à tous ceux qui veulent connaître le long et beau passé de la Suisse. Elle résume d'une façon admirable le dernier état de la science et forme une véritable synthèse de nos connaissances sur notre Histoire nationale.

De l'avis unanime de la critique, l'œuvre de Johannès Dierauer est la première histoire de la Suisse qui nous fasse parcourir avec une aussi pénétrante intelligence des situations et des faits les diverses étapes de la Confédération, qui **ressuscite en un mot avec autant de science et d'art le passé de la nation suisse.**

Pierre Vaucher, l'historien genevois, écrivait lors de l'apparition du premier volume de cet ouvrage : « J'ai lu beaucoup de traités d'histoire suisse : je ne crois pas en avoir jamais rencontré qui m'ait fait éprouver une jouissance aussi vive que celui de M. Dierauer. »

TOME I. *Livre premier* : Les origines (jusqu'en 1291).

Livre II : Les débuts de la Confédération Suisse (1291-1355).

Livre III : Accroissement de la liberté et de la puissance territoriale (1355-1415).

TOME II. *Livre IV* : Essor de la vie nationale (1415-1474).

Livre V : Participation des Confédérés à la politique européenne (1474-1516).

TOME III. *Livre VI* : La Réformation (1516-1564).

Livre VII : La réaction catholique (1564-1648).

TOME IV. *Livre VIII* : Le régime aristocratique au XVII^e et au XVIII^e siècles.

Livre IX : Insurrection des forces populaires. Chute de l'ancienne Confédération jusqu'au 12 avril 1798.

TOME V. 1^{re} partie. *Livre X* : L'état unitaire helvétique (1798-1803)

Livre XI : Le fédéralisme à l'époque de la médiation (1803-1813).

TOME V. 2^e partie. *Livre XII* : La Confédération restaurée (1814-1830).

Livre XIII : De la Fédération d'Etats à l'Etat fédératif (1830-1848).

Chaque volume in-8°, imprimé luxueusement sur beau papier, broché, Fr. 12.—

Relié amateur, dos plat, tête dorée Fr. 20.—